AAUPC

CHAVANNES & ASSOCIÉS

LOGEMENT

AAUPC CHAVANNES & ASSOCIÉS

ARCHITECTURE | URBANISME | PAYSAGE

68, rue de la folie Méricourt 75011 Paris

Tel: 01 43 38 36 41 Fax: 01 40 21 33 12 agence@aaupc.fr www.aaupc.fr

PHILOSOPHIE

Architecte - urbaniste depuis trente ans, Patrick Chavannes a élargi les compétences de son agence en 2003, en s'entourant de paysagistes, acteurs indispensables de sa pensée architecturale : Bâtir, Habiter, Penser.

L'ancrage dans un territoire, dans un environnement, dans une histoire sont les préliminaires de toutes les conceptions de l'agence. Le constat est simple : l'architecture ne peut se suffire à elle-même, si elle veut compter dans un monde en renouvellement constant dans ses modes de vie.

Ce sont ces regards croisés, ces synergies de compétences, qui font la force de AAUPC Chavannes & Associés et donnent à ses réalisations une vraie cohérence.

Logements, commerces, équipements, bureaux , parcs de stationnement, toutes les réalisations de l'agence sont pensées globalement et enrichies des compétences de chaque discipline.

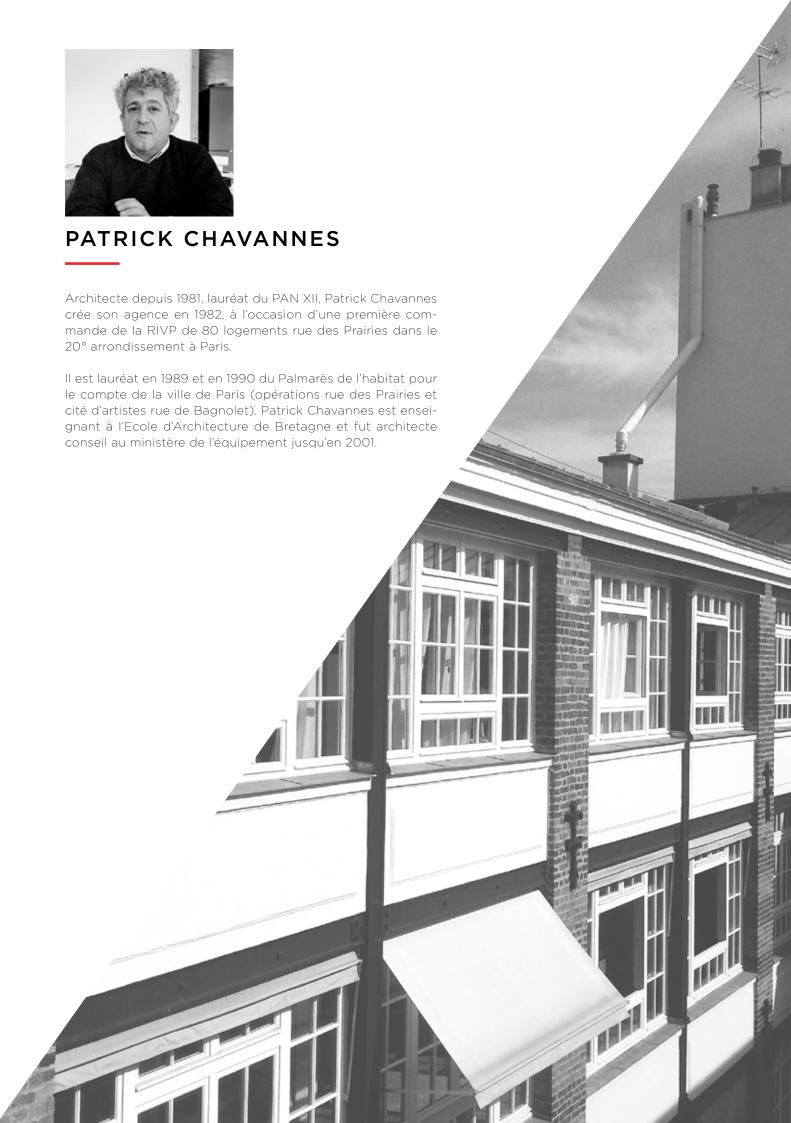
Ces trois visions structurent chaque projet, conçu comme un prototype spécifique à une situation, tout en tenant compte des contraintes et des enjeux financiers.

Une démarche ouverte et réceptive, sans préjugés, comme un inventaire critique, est le fondement de tout projet

Patrick Chavannes, s'est entouré d'une équipe impliquée dans les projets de manière transversale, partageant une vue d'ensemble toujours réactualisée, inscrite dans la question du développement durable, devenue l'ADN de l'agence.

A l'agence, chaque remarque est prise en compte, qu'elle vienne des plus expérimentés, ou de jeunes diplômés au regard neuf. Ce désir de partage fait de nos projets une œuvre collective enrichie des les parcours de chacun.

Chaque programme devient une histoire unique qui passera de nos mains à celles du Maître d'ouvrage, puis à l'utilisateur final qui se l'appropriera, pendant et après notre passage.







SOMMAIRE

LOGEMENTS

5-17

BEZONS

Zac Bords de Seine

Jardin d'Ambre Lot 4.2



18-25

BEZONS

Zac Bords de Seine
Chemin d'Iris Lot 6.1



26-33 DIEPPELot C3,D2,D3,B2,



34-43 NANTES Kanopé Lot 201



LE MANS/ORLEANS/DAUMESNIL/ RUE DES PRAIRIES/BAGNOLET/NAN-

TERRE/NORDMANN/ 13F

ဖ



Cette opération de logement en accession sociale voulue par la Ville de Bezons s'inscrit dans une opération combinant PUP et ANRU dans un projet urbain dont l'agence a eu la responsabilité.

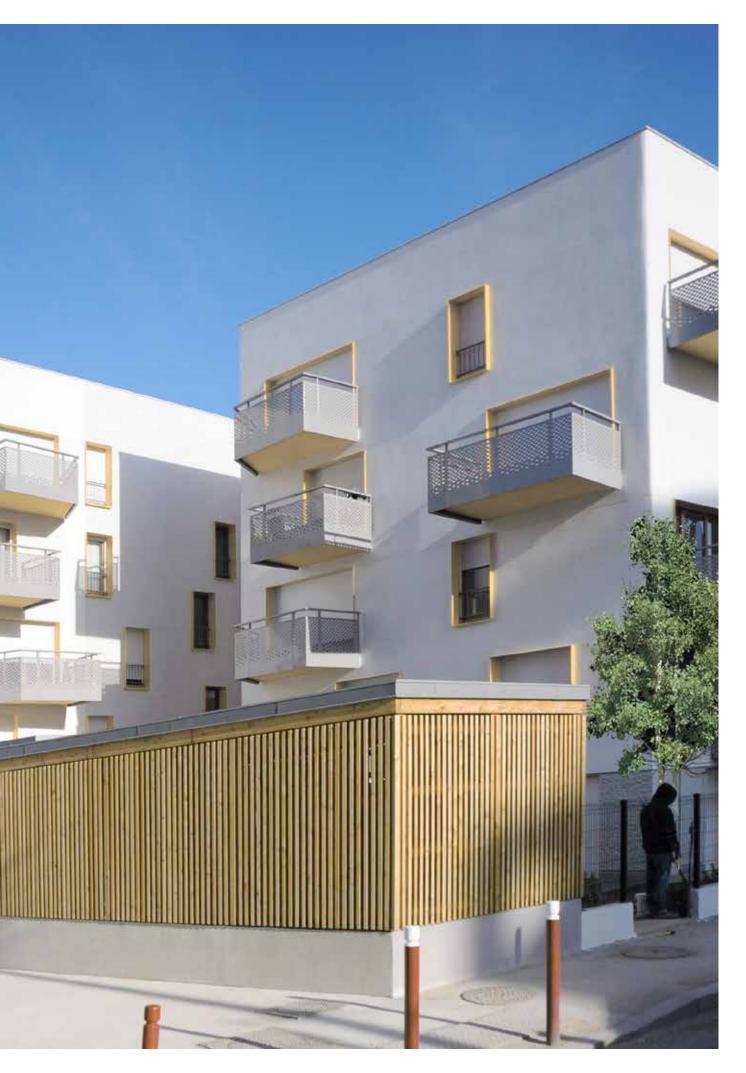
Dans une banlieue où se côtoient dans l'indifférence et une certaine brutalité habitat pavillonnaire et grands ensembles, il s'agissait de trouver la juste échelle d'un bâtiment capable d'instaurer un équilibre entre deux extrêmes.

Dans cette perspective, l'ensemble a été conçu comme un juste milieu entre la maison de ville et l'immeuble de rapport traditionnel.

Pour ce faire, le bâtiment multiplie les façades et temporise avec la densité du bâti en faisant la part belle à l'ouverture et aux perspectives grâce à des jardins visibles depuis les rues qui entourent la parcelle.

Architecture volontairement simple et directe, elle vise à répondre à la fois à la demande des habitants et de la commande dans une esthétique contemporaine sans fard mais élégante.













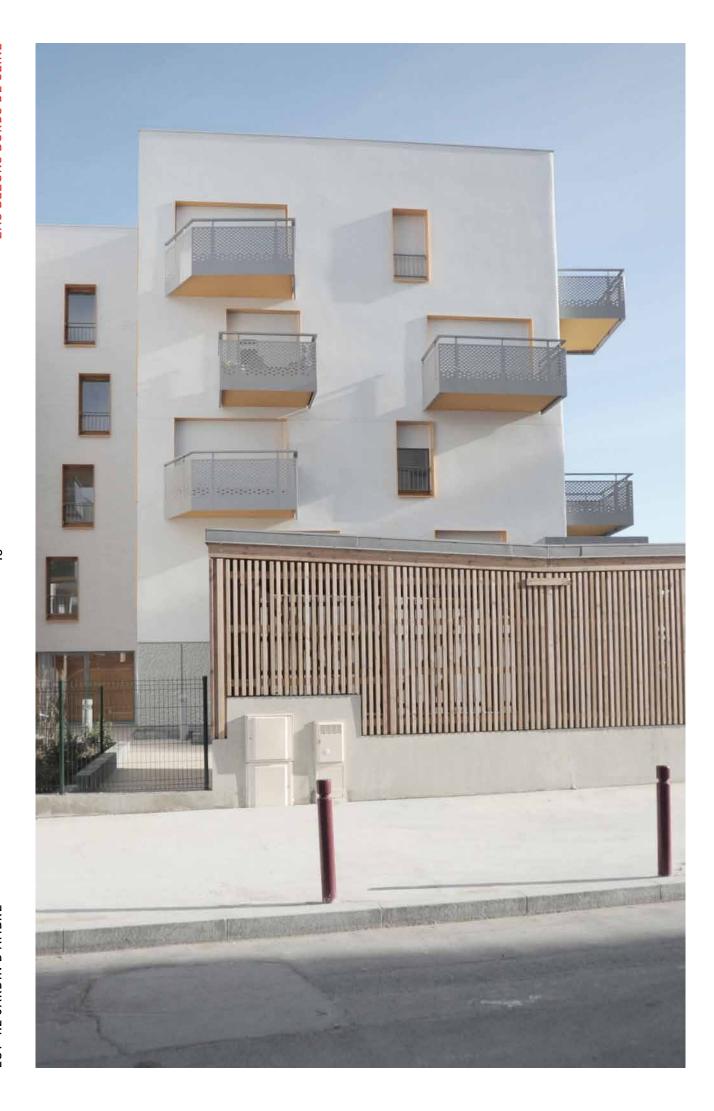


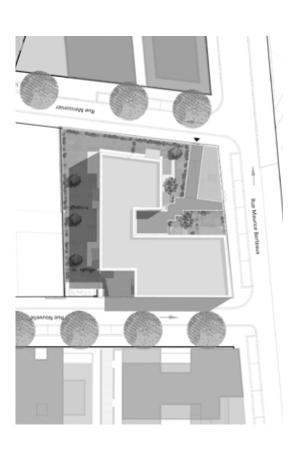














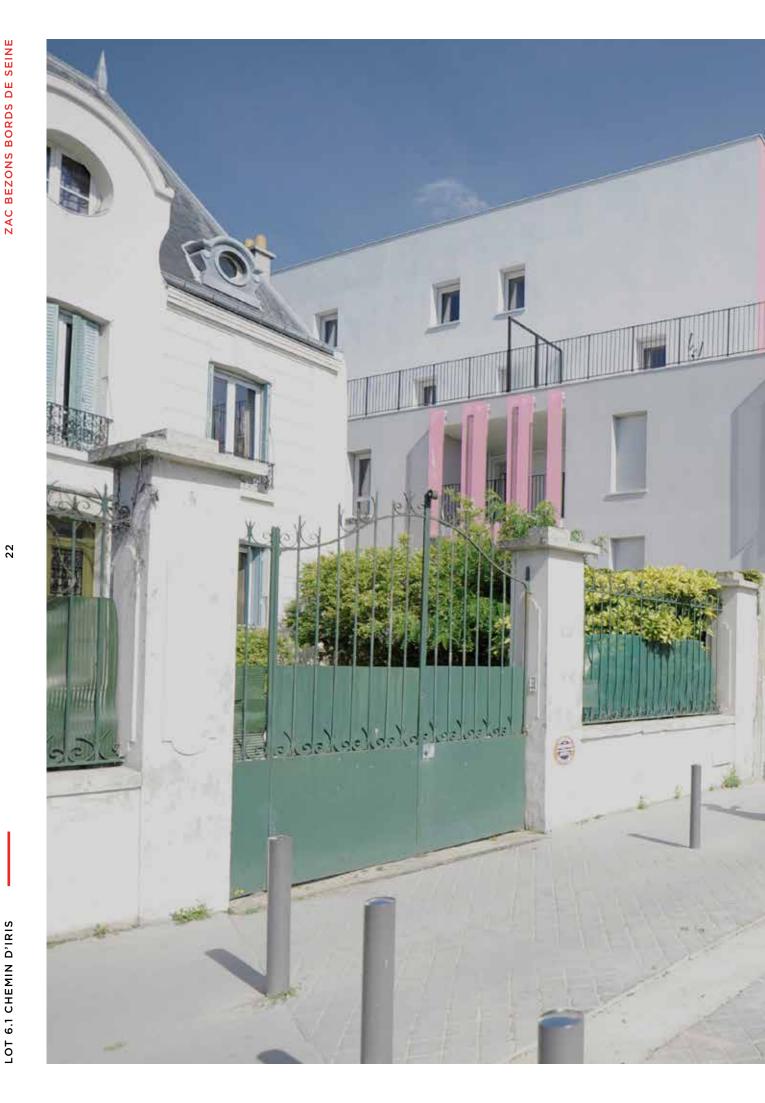
Le parti architectural résulte en premier lieu de la configuration singulière du site (grande profondeur de parcelle, traversante et peu de linéaires sur rues.

Le projet comprend deux constructions principales:

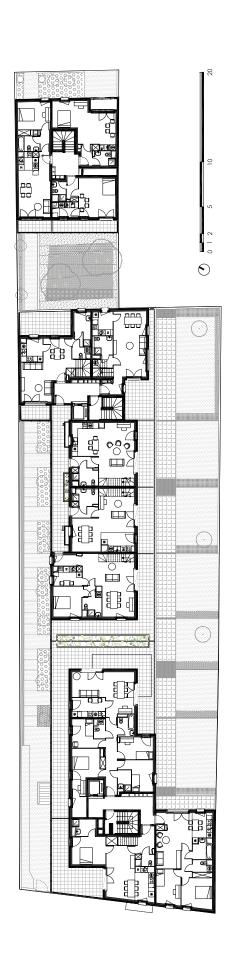
- Un bâtiment en longueur implanté à l'alignement rue de Pontoise et qui se retourne en intérieur d'îlot.
- Un petit bâtiment implanté en retrait de 3m rue Branchard.

Le statut très urbain de la rue de Pontoise et plus résidentiel de la rue Branchard, ainsi que l'environnement bâti de ces deux voies nous ont amené à différencier les gabarits le long de ces rues.

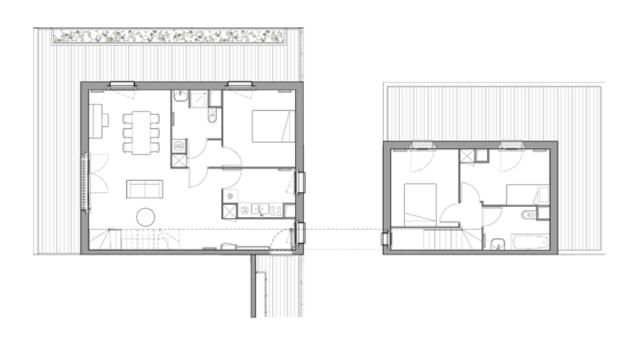
Cette distinction est également liée à la volonté de respecter au mieux les constructions existantes mitoyennes et proches.



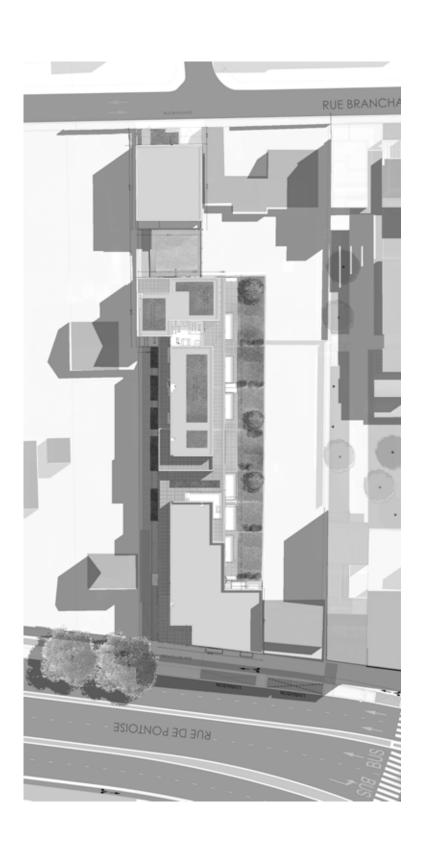














Il doit devenir un véritable projet urbain où l'architecture des constructions et les aménagements des espaces publics qui l'irriguent se doivent de former un quartier attractif et adapté au contexte Dieppois ; par leurs échelles, par leurs expressions architecturales, par leurs matériaux et par leurs morphologies.

Il s'agit de bâtir un quartier à forte identité attractif et contemporain. Cette ambition s'inspirera du patrimoine historique urbain et architectural de la ville, dans ses valeurs les plus exemplaires.

La silhouette urbaine de l'ensemble des immeubles de l'opération réinterpréte le «skyline» si caractéristique du centre-ville, avec ses toitures marquées et rythmées qui se découpent dans le ciel si présent de la ville.

Les rythmes des constructions reprendront à leur compte les verticales des petits édifices du centre-ville, comme les maisons de ville ou les immeubles traditionnels d'habitation, constituant le paysage urbain Dieppois.

Ce double principe de composition permettra à l'opération de s'ancrer dans son territoire contextuel sans provocation, dans une écriture contemporaine qui respectera l'esprit des lieux. La déclinaison de cette volonté à l'échelle du futur Quartier de la Tête Nord deviendrait la vitrine contemporaine du centre ville de l'agglomération Dieppoise.









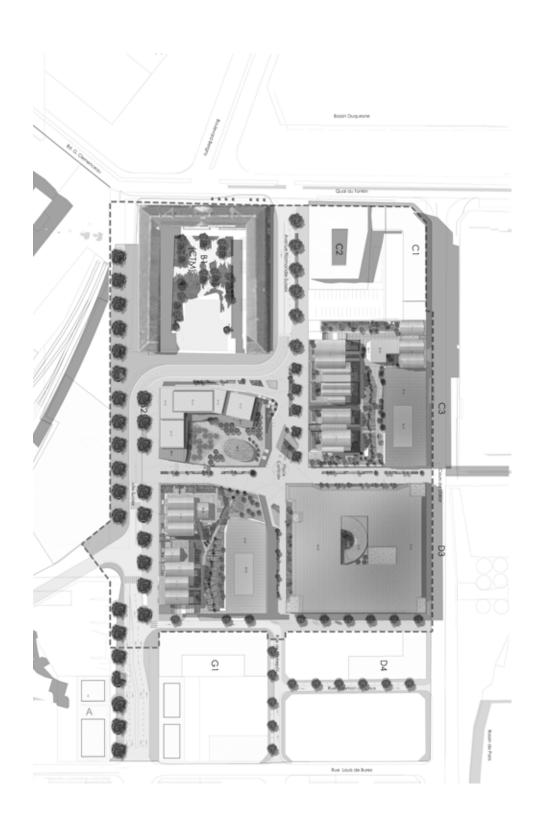
ZAC DIEPPE SUD













2007-2011

KANOPÉ

Nantes

Prix de la pyramide d'argent

PROGRAMME

140 logements / Activités et commerces

CONTEXTE

Nantes (44) Euronantes gare Sud/ Zac du Pré Gauchet

SURFACE

Logements 8550 m² SHON - locaux d'activités 850m²

COÛT DES TRAVAUX

9.3 M€ HT

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Bouygues Immobilier Atlantique

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC,Mandataire/ Aldo Architecte Associés/ Isocrate BET Thermique et Fluides/IBA BET Structure/ Chantiers Ingenierie BET TCE

MISSION

Maîtrise d'œuvre complète Loi MOP + OPC, architecture et paysage

PHASE

PHASE Livraison Juillet 2011

C'est à partir d'un plan masse imposé, et des prescriptions du cahier des charges de la ZAC du pré Gauchet conduite par l'Atelier Ruelle, urbaniste , que l'immeuble KANOPE est devenu une des pièces maîtresses du projet urbain en apportant articulations, déclinaisons, détails, que tout projet architectural se doit d'inventer au regard d'un plan d'ensemble.

Porté par la grande allée du Parc, nouvellement créée, le projet offre par son gabarit, sa volumétrie, ses façades, son architecture lumineuse, une dimension métropolitaine et contemporaine au grand quartier de la Gare, à la hauteur des ambitions développé par la Communauté Urbaine Nantaise.

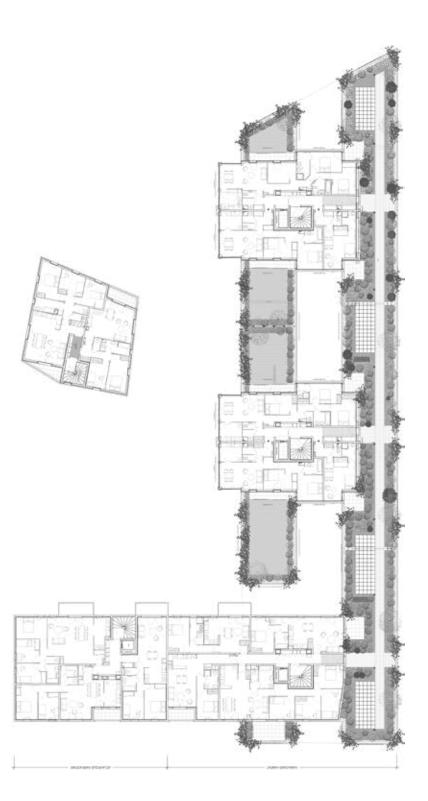
Les bâtiments se déclinent selon une volumétrie en dialogue avec le site et les îlots riverains, tirant parti d'une mixité programmatique pour créer des espaces d'articulations depuis la façade urbaine jusqu'en cœur d'îlot. Celui-ci se traverse librement le jour, s'inscrivant dans un réseau de liaisons douces à l'échelle du quartier.

L'ensemble s'articule sereinement autour de cette complexité, alliant différentes typologies voire morphologies grâce à un schéma fonctionnel d'une grande clarté.



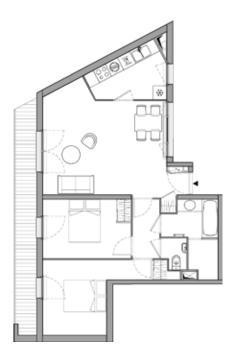






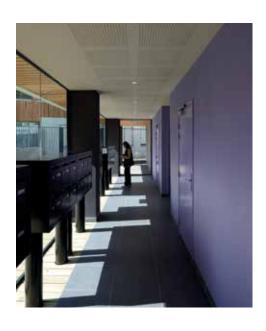








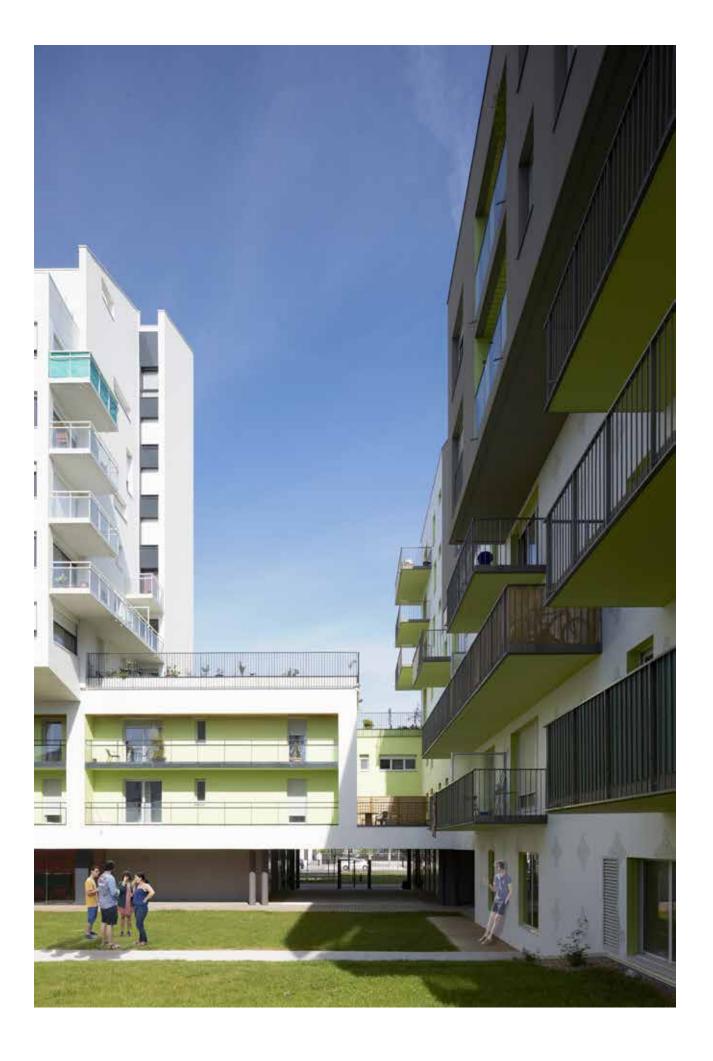
NANTES













La conception de l'opération «city live» a été guidée par la nécessité de donner à cette opération de logements une présence significative au regard de ses voisins directs qui par, leurs tailles imposantes, dominaient la figure de l'îlot. Pour équilibrer l'organisation volumétrique d'ensemble du Macrolot, il s'agissait d'affirmer clairement sa position d'angle, entre le Cours Emile Zola et la rue Marcel Bontemps, pour ne pas fragiliser son inscription urbaine. De cette volonté découle la volumétrie dominante en double attique qui s'élance vers le ciel depuis le R+7.

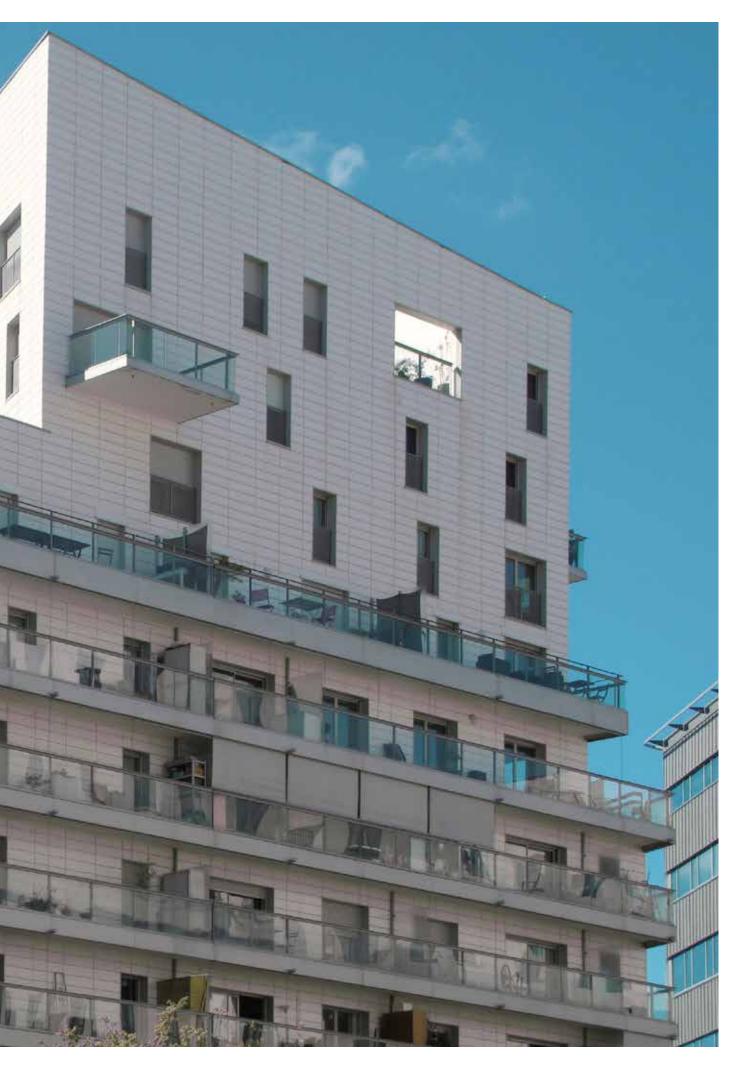
L'ensemble de la volumétrie se plie sur toutes ses faces pour répondre aux sollicitudes visuelles de ses voisins directs et de sa position de pivot à l'intérieur de l'îlot.

L'ensemble des façades est traité en bardage de terre cuite blanche à l'exception d'un volume enduit qui se détache en cœur d'îlot

Cette opération illustre le principe de mixité fonctionnelle des îlots de la Ville Parc. Il comprend 86 logements répartis en logements sociaux et accession privé ainsi qu'une surface commerciale de quartier.

A l'occasion de cette réalisation, l'agence Patrick Chavannes a assuré la coordination architecturale opérationnelle de l'ensemble des lots du Macrolot A3.





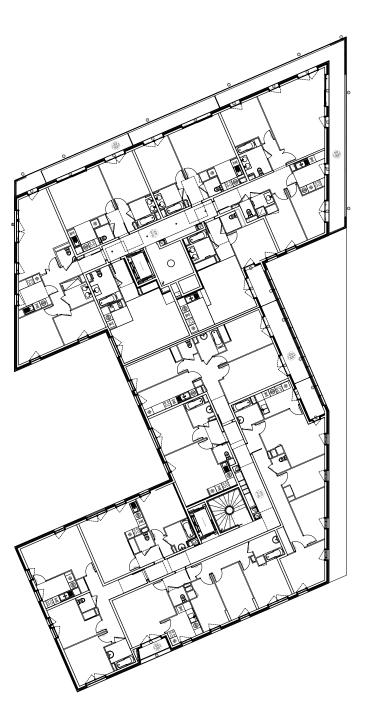


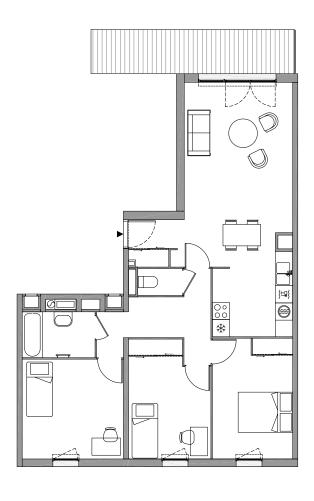


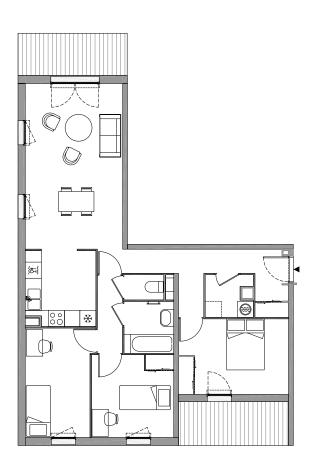


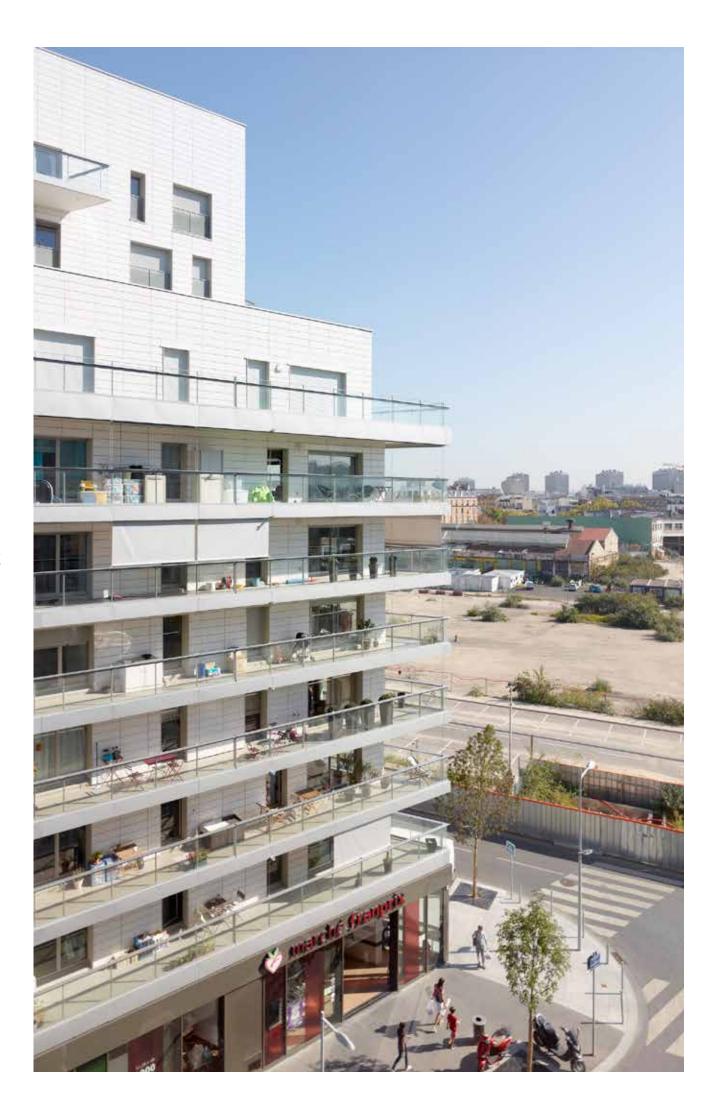


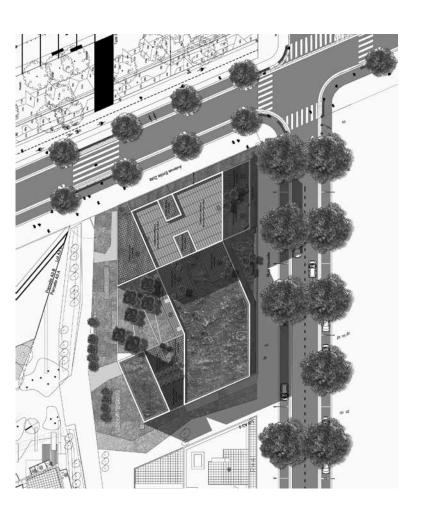














Notre mission à pour objet le réaménagement des espaces intérieurs des rez-de-chaussée désaffectés et le traitement des halls d'entrée, la réhabilitation des façades avec isolation par l'extérieur d'une part et l'aménagement des espaces extérieurs en VRD et plantation d'autre part. La nature de l'opération réside dans le fait de donner une nouvelle dimension architecturale et urbaine à l'ensemble du site.

Donner une clarté au lieu et une unité d'ensemble entre les différents composants bâtis du site.

Le traitement des façades se fait par une logique de décomposition.

- Décomposition en 2 bâtis différents R+7 et R+14.
- Redonner une lecture de soubassement et d'un corps de bâtiment principal.
- Étirement du soubassement matérialisé par le contraste avec le traitement du corps principal.

MOYEN: Rendre le projet à la fois esthétique et utile (création de terrasses et loggias).

Mettre en valeur l'orientation de chaque bâtiment par rapport à son propre environnement.

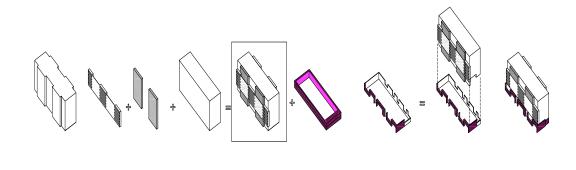
Créer une succession spatiale entre l'extérieur et le bâtiment.





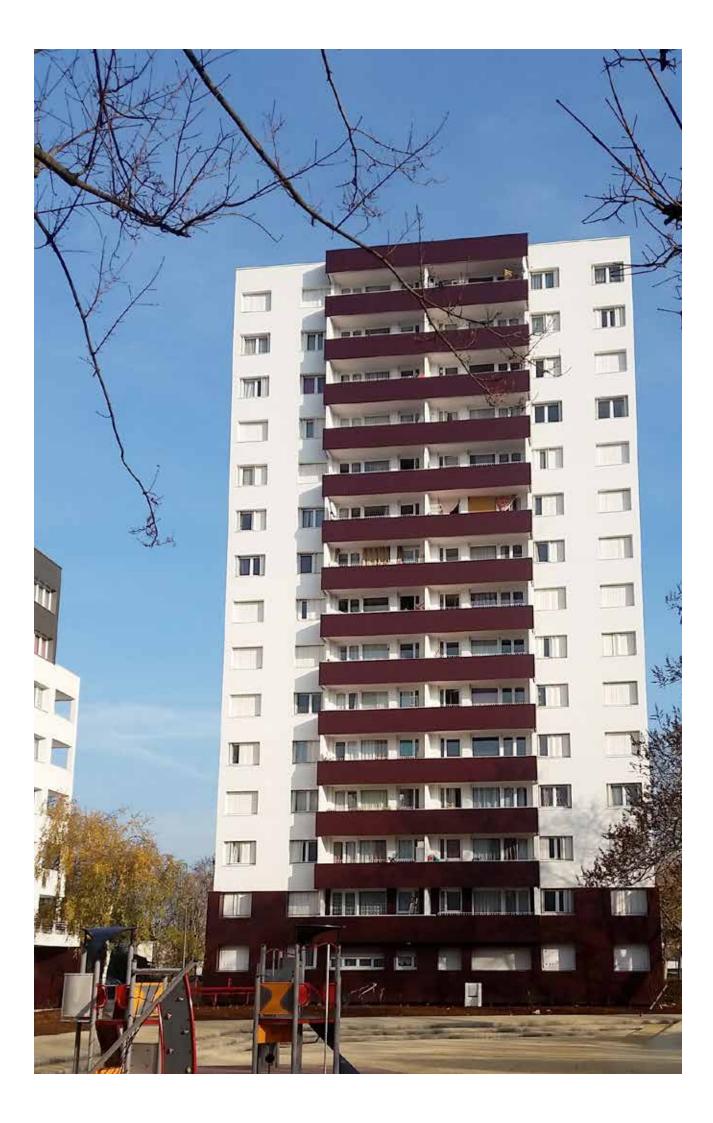


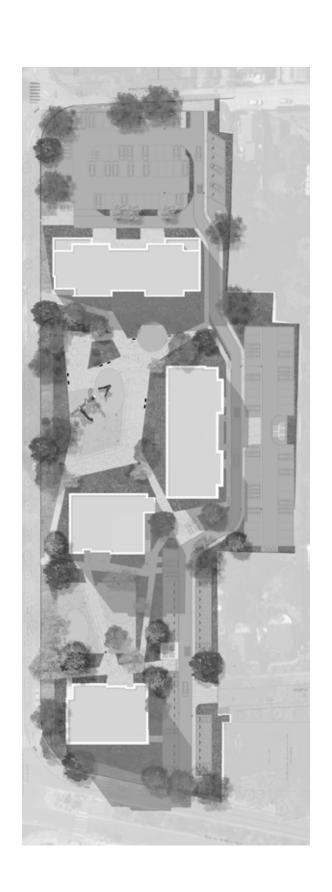


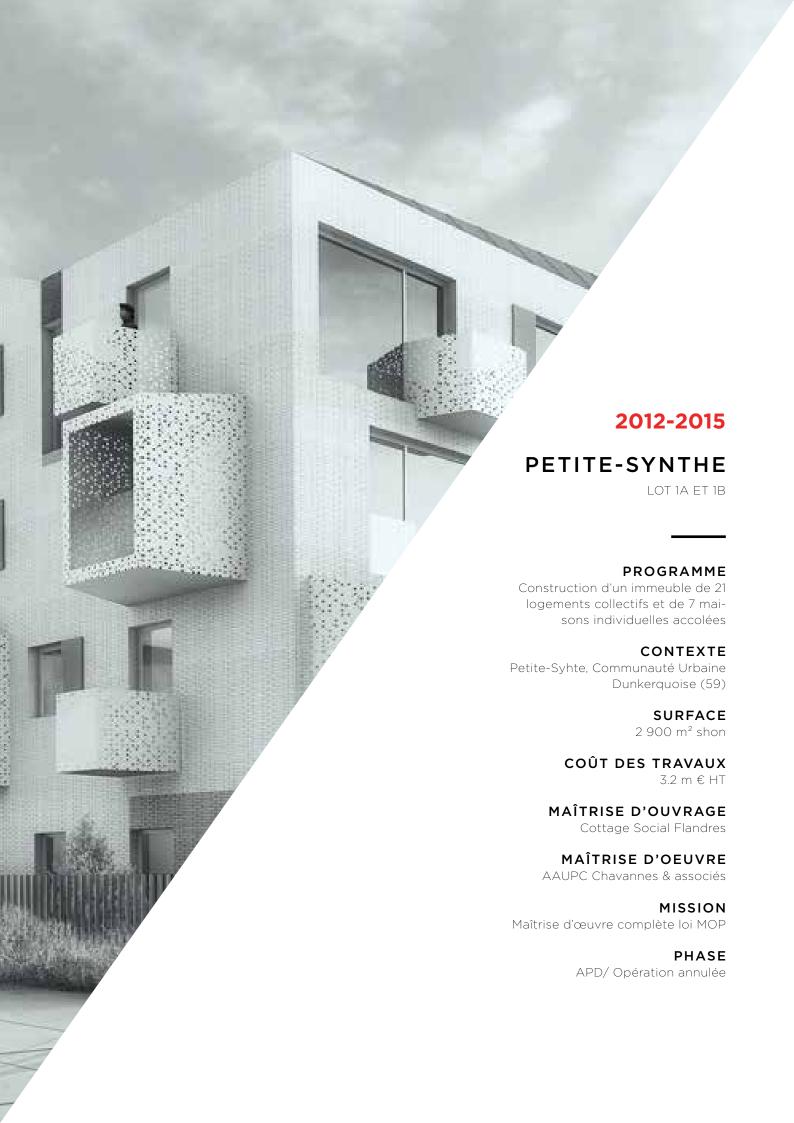












La séquence 1 amorce une densification de la centralité de Petite-Synthe, un renouveau architectural permettant d'offrir de nouveaux logements à l'approche environnementale s'accordant avec le ressenti végétal du quartier et de la place. Cette urbanisation permet en outre une homogénéisation entre les architectures déjà présentes.

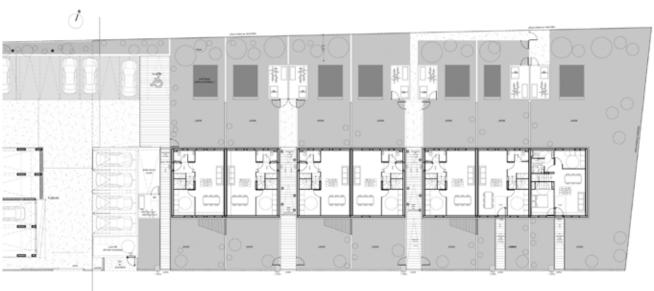
Le travail sur l'architecture est donc bien un travail sur l'épannelage et l'échelle des bâtiments qui doit faire sens dans le .quartier

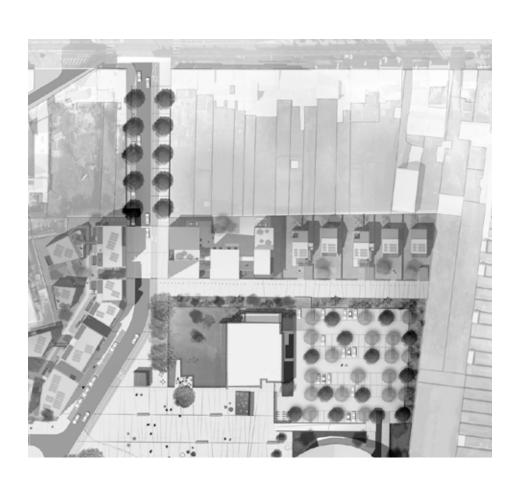
L'architecture se veut comme un liant entre les entités architecturales existantes. Le paysage s'infiltre entre les bâtiments ménageant des perméabilités et participant à l'impression de nature recherchée en lien avec la place parc.

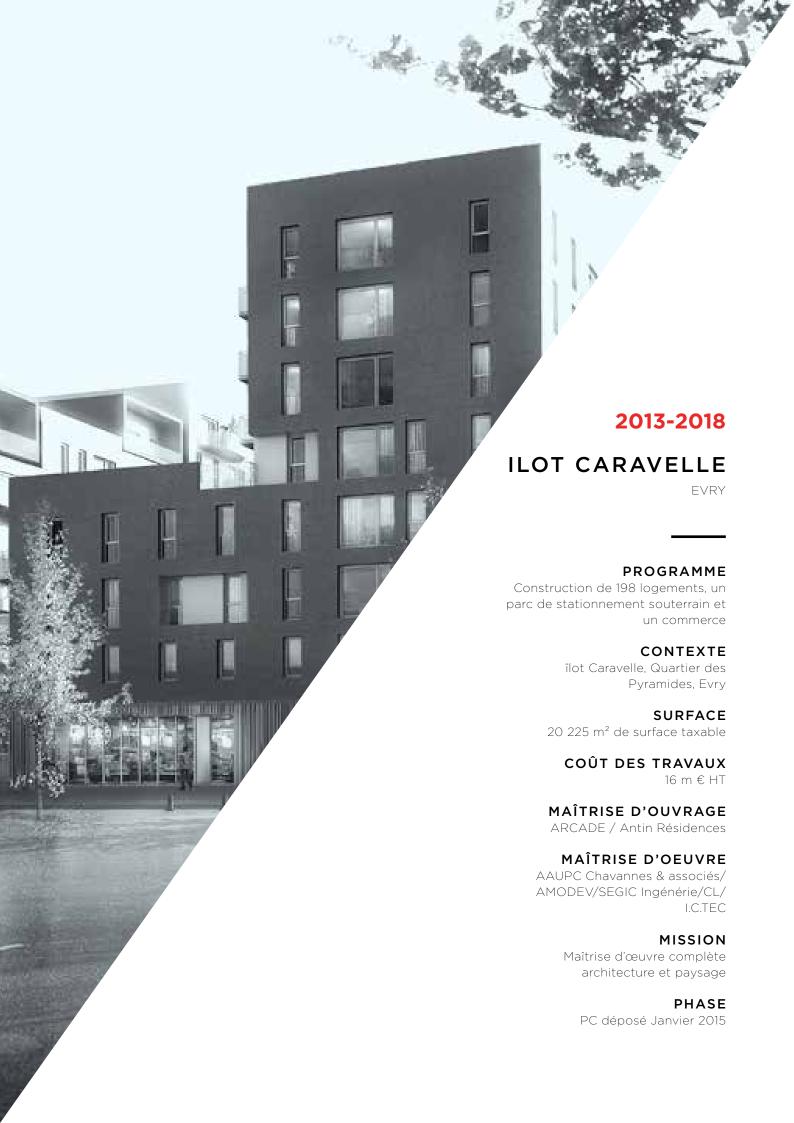
Les jardins, les balcons et terrasses végétalisées participent et devront participer à renforcer cette présence du végétal.











Ce projet de logements en accession s'inscrit dans un contexte urbain particulier, celui des grands ensembles et se situe au sein du quartier des pyramides dont l'identité urbaine forte se construit autour d'un tissu complexe caractéristique des années 1970s.

L'îlot Caravelle s'articule autour d'un jeu d'épannelages et propose d'implanter les bâtiments à l'alignement des voiries afin de concentrer les hauteurs le long du boulevard afin de dégager des vues vers le parc environnant et de mettre en scène l'entrée du Mail Ferry.

Cet ensemble architectural est traversé par une percée visuelle paysagère en cœur d'îlot afin de reconnecter le mail aux espaces publics du quartier.

Le projet devient ainsi une nouvelle séquence du Mail Ferry en proposant un jardin d'agrément qui se distingue du contexte existant très maîtrisé en privilégiant les masses végétales souples et de couleur.



EVRY











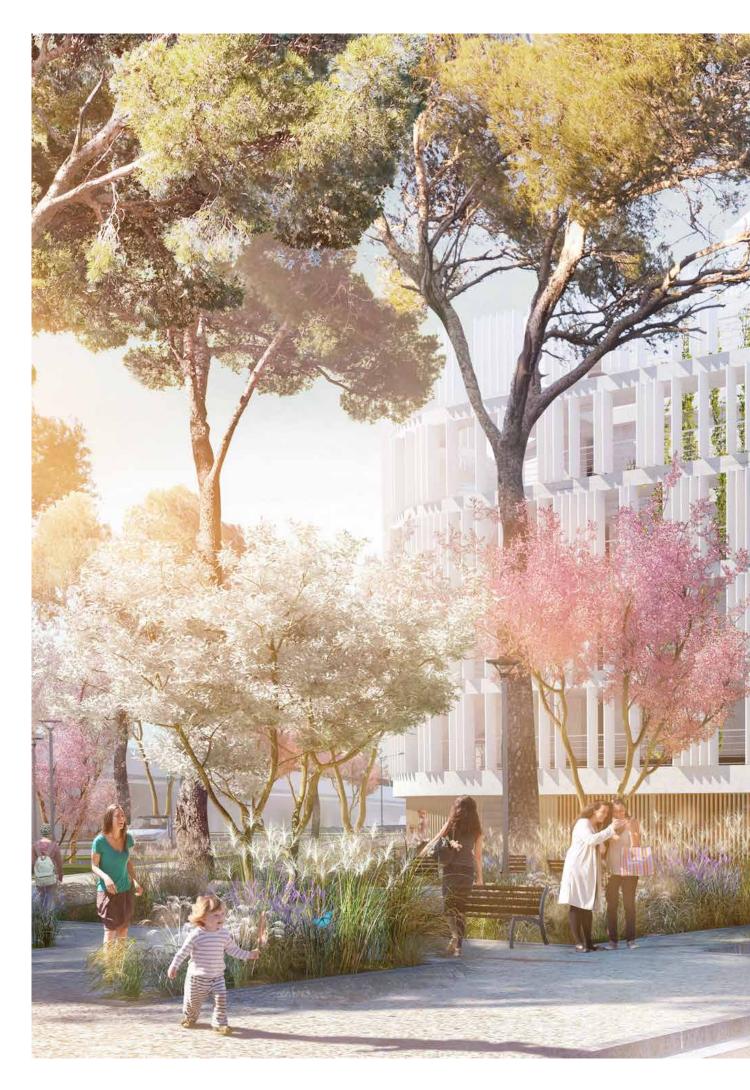


Le lot DC2A se situe à proximité de voies ferrées, cette présence aura un fort impact sur la composition architecturale du projet. Dans le cadre de l'aménagement global de la parcelle William Pitters, les bâtiments faisant face à la voie LGV prennent le rôle d'écran acoustique absorbant. De ce fait la composition des bâtiments le long de l'allée des Bois est conçue pour répondre à cette contrainte de manière à absorber les nuisances sonores.

Elle se traduit par la création d'un linéaire de coursives équipées de plusieurs dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'étude acoustique dans le cadre du projet d'aménagement de la parcelle William Pitters. Ces coursives prennent aussi plusieurs rôles, ainsi, en plus du traitement acoustique, elles permettront de desservir l'ensemble des logements de ces bâtiments et animer les façades esthétiquement.

La présence de la Garonne à proximité du site et l'altimétrie du terrain imposent aussi des contraintes qui se répercutent sur la conception du projet. De ce fait, les études hydrauliques menées dans le cadre de l'aménagement de la parcelle W. P. imposent une transparence à l'eau en cas de crues en rez-dechaussée, cette contrainte se traduit par l'implantation du parc de stationnement en rez-de-chaussée et l'impossibilité de prévoir un sous sol dédié à cet effet. Une attention particulière est données aux locaux techniques présents au RDC, ils sont tous rehaussés pour être à l'abri des eaux .



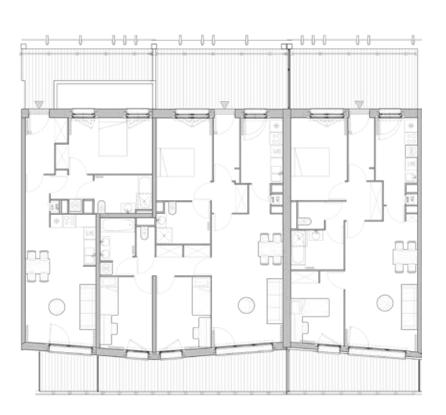












LOT D2CA -







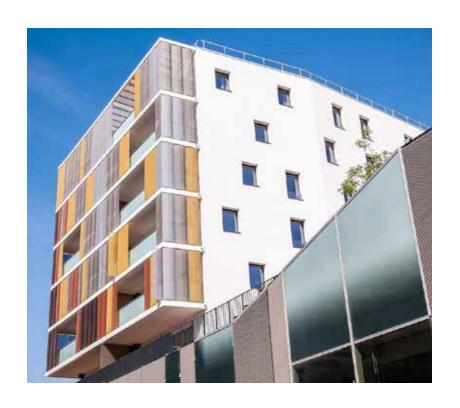
Ilot majeur du futur quartier toulousain, Borderouge, l'îlot 1.1 s'étend sur une parcelle de 110 x 73 m en prolongement direct de la «Place Nord». Cette opération d'environ 25.000m² de SHON au total organise la nouvelle centralité du quartier et propose une mixité sociale et fonctionnelle : Le programme se fonde d'abord sur un socle commercial, au-dessus duquel se développent 208 logements répartis en 5 plots et 1 ensemble de bureaux de 4.600m² de SHON.

Le socle commercial qui constitue l'assise du projet, est transparent et regroupe une vingtaine d'espaces de vente ainsi qu'une moyenne surface, articulés autour d'une galerie marchande, pour une surface totale d'environ 7.000 m² de SHON. Coiffé d'une couverture végétale, le socle se soulève et «contamine» les façades intérieures des bureaux. Par l'intermédiaire d'une résille, la végétation s'accroche et se propage... Tel un deuxième sol, le jardin planté agrémente la vue des logements leur proposant un nouveau paysage.

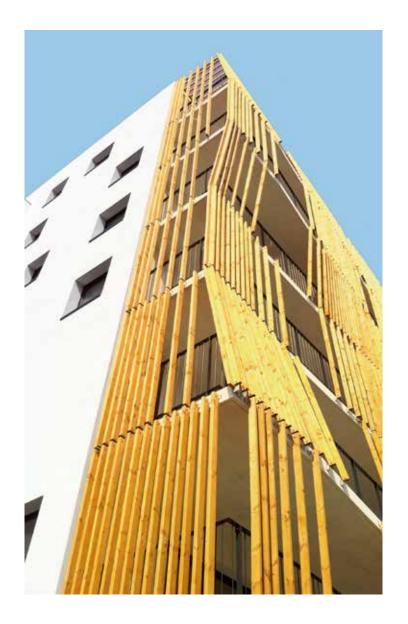
De ce jardin central, se décline toute une série d'espaces extérieurs tels que patios, balcons, loggias, terrasses, jardins d'hiver, jardins suspendus... offrant encore une qualité d'usage aux résidents. Chaque logement bénéficie d'au moins un espace extérieur privatif.

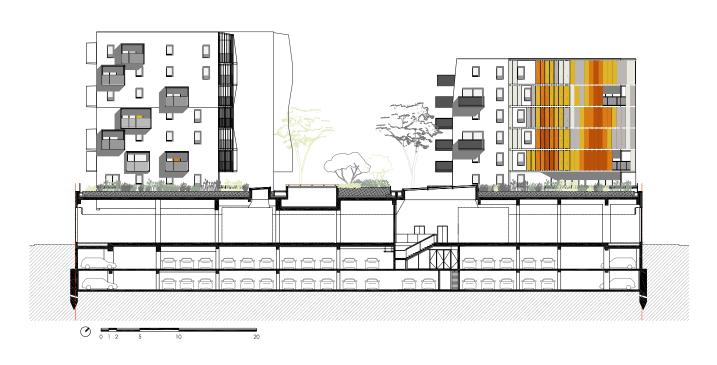








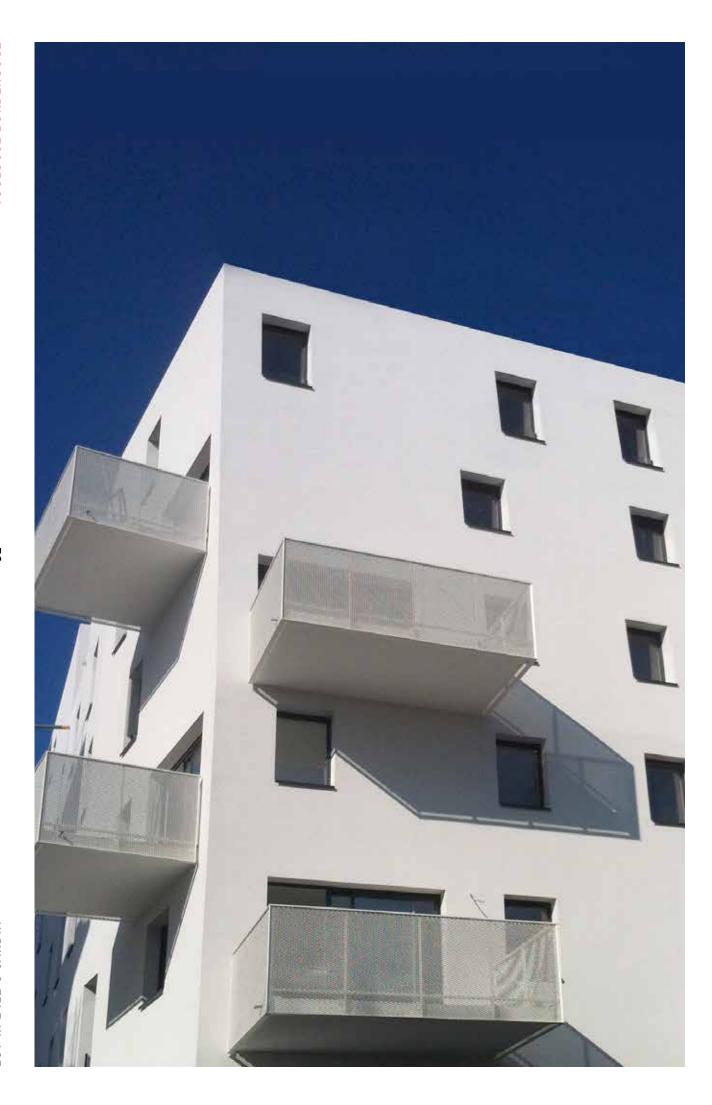


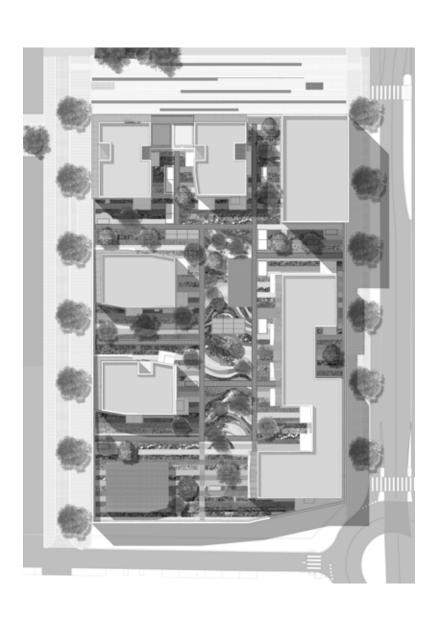














Afin de répondre à la problématique urbaine que pose la présence de ce bâtiment face à la Place Nord de la ZAC par son linéaire de façade de 100m, nous avons proposé de le séquencer en quatre volumes. La création de ces failles visuelles faisant pénétrer air, lumière, pureté et légèreté, permet d'avoir un plus grand développé de façade pour offrir aux logements un plus grand confort grâce à la possibilité d'avoir plusieurs orientations.

Le soubassement est affecté aux commerces en pied de façade donnant un grand linéaire de vitrines sur la future Place Nord. Le corps de ce bâtiment BBC est constitué de quatre volumes: deux des volumes, matérialisés par une vêture dorée, jouent le rôle de la continuité urbaine avec le LOT 3.2 au sud et sont liés aux volumes principaux par des passerelles. Ces derniers sont vêtus de blanc épuré.

Sur le sud, des balcons filants avec panneaux sont prévus pour donner un dynamisme horizontal et un élancement à la pointe du bâtiment valorisant ainsi la perception de la place. Les attiques du bâtiment viennent se greffer dans la composition architecturale sous deux vecteurs : le matériau en continuité avec les deux volumes en retours pour mettre en valeur les volumes blancs épurés et l'élancement vertical vers la pointe du bâtiment pour équilibrer les masses.





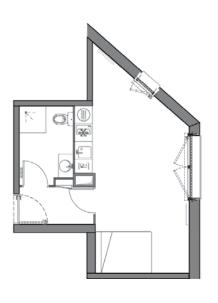


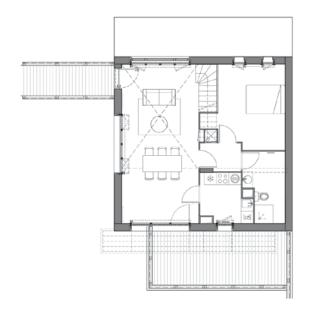




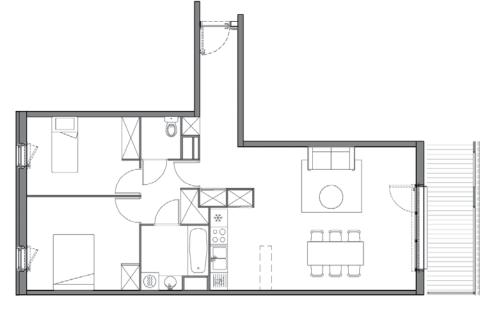


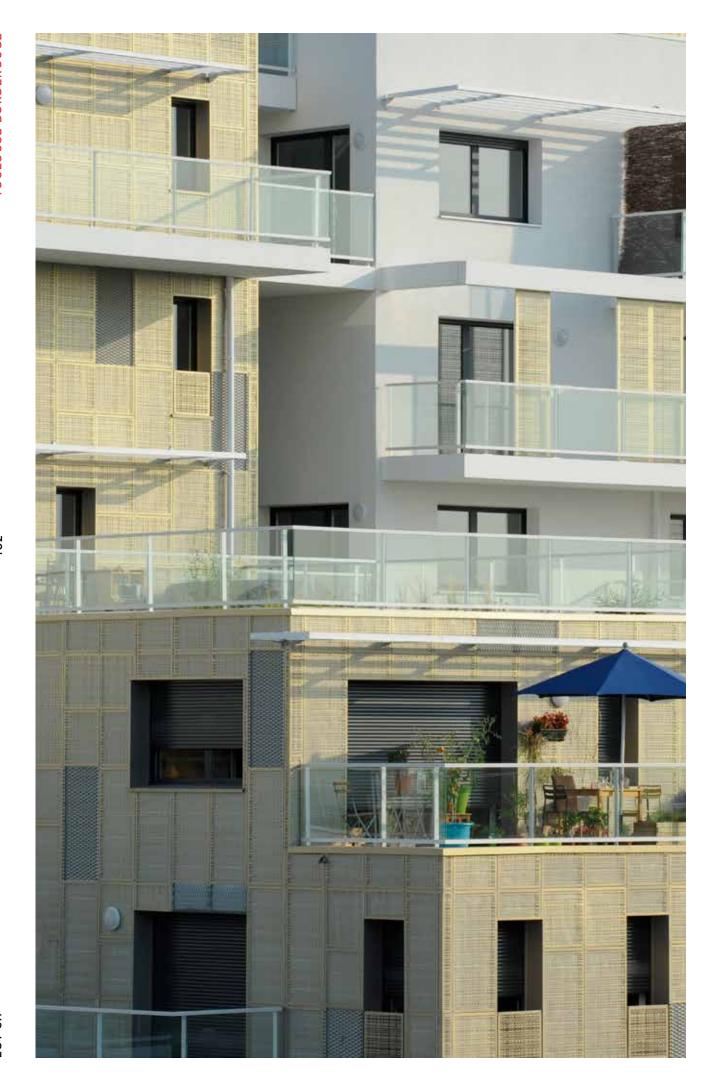
















105

Le projet a été conçu comme un pivot, qui articule l'Avenue de Lombez et la voie nouvelle du quartier « Roquemaurel-tricotages», le but était de garantir la transition sereine entre deux échelles de ville.

La hauteur et la densité du bâtiment confèrent à la façade urbaine de l'avenue Lombez une certaine richesse et une complexité, tout en assurant une cohérence par le respect de l'alignement.

Le bâtiment, de part son écriture simple et contemporaine constitue l'espace de la placette et offre une entrée de quartier claire et lisible.

Les locaux commerciaux jouissent d'une qualité spatiale et d'une visibilité obtenue grâce à la flexibilité du plan du rez-de-chaussée. Les emplacements vélos ont été volontairement rendus les plus accessibles possible afin de favoriser les déplacements doux.

Des balcons filants profonds permettent une mise à distance visà-vis de l'avenue et la mise à profit de l'orientation sud tout en offrant un espace extérieur généreux à chaque logement. Les apports en lumière sont maximisés par les nombreuses ouvertures aux dimensions généreuses, le but est d'offrir des logements attractifs dans un environnement de qualité.

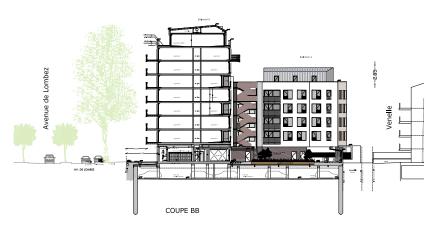


107













Ce projet s'est réalisé dans un contexte d'opérations pilotes de logements sociaux dans les années 90 à Paris.

La parcelle très étroite a dicté un immeuble qui se retourne sur un jardin très en longueur, doté de coursives de dessertes détachées de la façade.

De grandes loggias se déploient derrière une façade filtre.

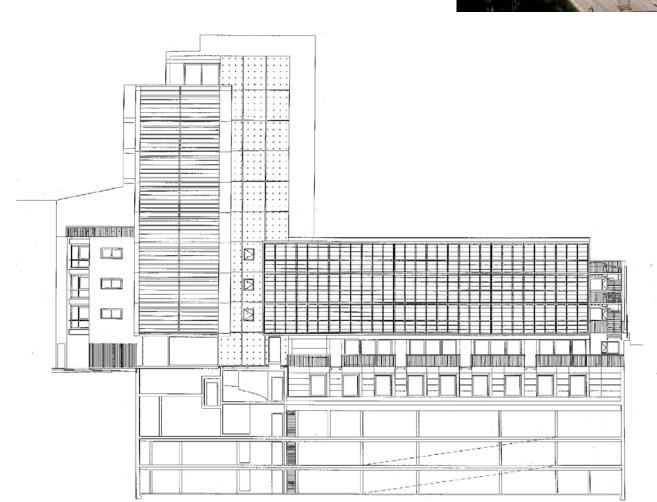
Des jardins en terrasse prolongent les logements.













LOGEMENT

AUTRES PROJETS

LE MANS

2007

ORLEANS

2010

PARIS 12éme

1994

PARIS 20ème

1988

BAGNOLET

1986

NANTERRE

2008

BOULOGNE BILLANCOURT

2016

AUTRES PROJETS

LE MANS



PROGRAMME

47 logements HLM

CONTEXTE

Le Mans

SURFACE

4 827 m² surface SHON

MAÎTRISE D'OUVRAGE

OP H LM Le Mans Habitat

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Maîtrise d'œuvre complète

PHASE

Livraison 2007

PARIS 20



Lauréat du Palmarès de l'habitat de la ville de Paris

PROGRAMME

80 logements PLA

CONTEXTE

14/18, Rue des prairies 75020, Paris

COÛT DES TRAVAUX

27.5 MF T.T.C

MAÎTRISE D'OUVRAGE

RIVP

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Loi MOP complète

PHASE

Livré 1986

BAGNOLET



Lauréat du Palmarès de l'habitat de la ville de Paris

PROGRAMME

12 logements d'artistes+ 5 ateliers d'artistes+ 13 places de parking

CONTEXTE

133, Rue de Bagnolet 75 020, Paris

COÛT DES TRAVAUX

8.3 MF H.T

MAÎTRISE D'OUVRAGE

DI\/D

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Loi MOP complète

PHASE

Livré 1988

117

BOULOGNE BILLANCOURT



PROGRAMME

Réhabilitation de 13 logements, constrction de 3 logements et création de 1 200 m² de commerces

CONTEXTE

Boulogne Billancourt

SURFACE

2170 m²

MAÎTRISE D'OUVRAGE

170

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

PHASE

Concours

NANTERRE



PROGRAMME

Logement-Activité

CONTEXTE

Nanterre- ZAC ARCHE

SURFACE

13 740 m² surface SHON

MAÎTRISE D'OUVRAGE

ICADE

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Conception-Réalisation

PHASE

Concours

ORLÉANS



PROGRAMME

Logements, commerces et ser- 60 vices, équipement public (maison des projets), espace public

CONTEXTE

Rue des Carmes

SURFACE

5 960 m² surface SHON

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SEMDO et Ville d'Orléans

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Concours Lauréats 2010

PARIS 12



PROGRAMME

Logements pour postiers

CONTEXTE

181 Avenue Daumesnil, Paris XII

SURFACE

5 960 m² surface SHON

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ministère des PPT,, commande publique

MAÎTRISE D'OEUVRE

AAUPC Chavannes & associés

MISSION

Maîtrise d'œuvre complète

PHASE

Livraison 1994

Photographe Stephane Chalmeau

Graphisme NEWSTUDIO

© Copyright 2016

68, rue de la folie Méricourt 75011 Paris

Tel: 01 43 38 36 41 Fax: 01 40 21 33 12 agence@aaupc.fr www.aaupc.fr